

Compte Rendu de la réunion du CA du Collège

14 juin 2021

Administration

- Le compte en banque est ouvert

Déclarations de liens d'intérêt des membres du CA

- Quelques corrections sont proposées avant la mise en ligne. On prévoit une mise à jour annuelle.
- Décision : Tous les participants au CA remplissent le formulaire au plus vite. Les déclarations seront disponibles sur requête.

Extension des membres actifs du Collège

- L'appel à nomination a conduit à la proposition d'une quarantaine de sociétés savantes (dont des sociétés du domaine juridique)
- Décision : Pierre Lurbe est le point de contact pour les adhésions. Il est chargé d'assurer que toute demande reçoit bien une réponse.
- La Commission fait une proposition de procédure de sélection au prochain CA

Extension des membres associés

- Le texte finalisé avant commentaires des membres associés présenté par Claire Dupas est approuvé à l'unanimité. On prévoit une mise à jour dans 2 ans.
- Claire Dupas et Patrick Lemaire contactent les 4 membres associés et les 2 sociétés savantes "observatrices" pour recueillir leurs commentaires.

Proposition d'abonnement à l'AEF

- Luc Bougé présente le projet. Objectif : 1 accès complet + droit de rediffusion vers les membres du CA.
- Coût approximatif : 2000 euros par an, environ 10% de notre budget. Luc Bougé demande un devis précis à AEF

Création d'un réseau inter-sociétés de jeunes adhérents

- Guy Wormser a contacté les responsables des "Réseaux jeunes" de 5 sociétés savantes pour leur proposer de mettre en place une coordination : Bioinformatique, Neurosciences, Ethnologie, SFPhysique, SCF
- Questions à traiter au sein de ce réseau : Enseignement, médiation ; Parité, diversité ; Publication, activité scientifique

Commission enseignement scolaire (Louise)

- La commission a commencé son travail : Louise Nyssen, Sylvie Pittia, Benoît Schoefs, Magali Boutrais
 - Décision : Louise envoie Nyssen un questionnaire aux sociétés savantes pour faire émerger des sujets d'action commune

Lettre ouverte sur la plainte déposée par l'IHU de Marseille contre E. Bik et B. Barbour

- Patrick Lemaire propose une prise de position du Collège sur la construction des savoirs et le rôle des tutelles, dans le contexte de la plainte de l'IHU, mais sans mentionner celle-ci spécifiquement car elle n'est qu'un exemple de dérive.
- Anne Guillaume écrit une prise de position officielle du Collège pour une prise de décision avant le prochain CA
- Le texte sera envoyé à l'ensemble des membres pour association ou rejet.

Demande d'audition auprès des commissions de la culture du Parlement et du CESE

- Patrick Lemaire a rédigé une demande d'audition
- Patrick Lemaire et Rémi Mounier commencent à préparer un document sur la place des sciences dans la société à envoyer aux partenaires en amont des rencontres